

Langues officielles et littératures à l'avenant

Réjean Beaudoin et André Lamontagne

Des liens à la fois lâches et serrés, faits de bon voisinage et d'anonymat urbain, rapports tissés tantôt par la cordialité, tantôt par l'indifférence. Le doigt s'est glissé entre l'arbre et l'écorce. Quel dénominateur commun se cache sous tant d'ambiguïtés? Les relations mouvantes des deux langues officielles du pays semblent être celles qui unissent les couples mal assortis: on vit sous le même toit, mais on fait chambre à part. Les deux littératures fondatrices sont à l'avenant: plus elles se rapprochent, plus elles sont acculées à leurs anciennes barrières. Aberrante si l'on veut, la cohabitation ne marie que des différences résistantes. Et comment pourrait-il en être autrement?

La scène se passe au centre-ville de Vancouver. Dans un restaurant, des collègues sont attablés en attendant la bière. La conversation se déroule en français. Le garçon arrive. Il s'excuse de ne pouvoir faire son service dans la langue de Molière en s'efforçant d'employer très audiblement plusieurs mots de cette langue qu'il a apprise sans la maîtriser couramment; il explique la situation avec une parfaite courtoisie. Personne ne songe à s'en offusquer et l'histoire prendrait fin d'elle-même si l'un des commensaux ne se sentait tenu d'ajouter: "C'est qu'on n'entend pas beaucoup parler des langues étrangères dans ce quartier." L'intention manifeste de la phrase est d'approuver les excuses du garçon pour recouvrir toute trace de malaise.

Un silence s'ensuit qui marquait l'agacement des locuteurs francophones autour de la table. Personne toutefois n'osa répliquer que le français

n'est pas une langue étrangère aux yeux de la Loi canadienne sur les langues officielles. Il était trop évident que la remarque avait été faite sans malice. Son auteur est un éminent spécialiste qui enseigne le français à UBC. Un érudit peut donc passer tant d'années à maîtriser les moindres subtilités d'une langue difficile et y arriver si bien qu'aucune oreille francophone ne puisse repérer dans son expression le fait qu'il parle une langue seconde, mais en même temps, cet homme éprouve toujours profondément sa propre aptitude d'apprentissage linguistique comme la greffe d'une sorte de corps étranger. Que faut-il penser de ce fait?

La chose n'est sans doute ni insensée ni inexplicable. La façon dont chacun intériorise le langage humain suffit peut-être à comprendre qu'on ne puisse considérer qu'une seule langue comme étant parfaitement naturelle et entièrement intégrée aux réflexes de sa personnalité. Un individu est capable d'apprendre plusieurs langues, on le sait, mais le symbolisme politique du multilinguisme ne rejoindra jamais cette zone psychologique d'un cerveau qui reste attaché à ses premières fonctions unilingues. Les langues font-elles bon ménage dans la pensée d'un polyglotte? La reconnaissance sociale des langues officielles dans un État bilingue ou multilingue constitue un phénomène d'un tout autre ordre. Le préposé unilingue au service des tables s'est montré plus sensible à cet égard que l'universitaire bilingue et chevronné.

Cette anecdote de restaurant n'est pas ancienne. Qu'on nous permette d'en raconter une qui est arrivée il y a déjà plusieurs années. Elle circula autour de la table un peu plus tard au cours de la même soirée. Aucun rapport avec l'histoire précédente. C'était peu après 1970. Au terme d'un colloque tenu à Vancouver, des professeurs rentrent à l'hôtel en taxi et discutent en français. Le chauffeur, qui appartient à une minorité visible, demande, intrigué: "Quelle langue parlez-vous donc?" Le ton sent la frustration de ne pas pouvoir prendre part au débat.

Qu'il ne soit pas capable de suivre la conversation n'a scandalisé personne, mais ne pas savoir reconnaître le son du français et confondre cette langue officielle avec le bruit étranger des cacophonies babéliennes, c'est trop. Le conteur de l'anecdote était québécois et ne cachait pas son emportement. Quelle ne fut pas sa surprise de s'entendre alors chaleureusement seconder dans son indignation par le défenseur du garçon, celui-là même qui, à peine une heure plus tôt, avait parlé du français comme d'une langue étrangère! Ne dirait-on pas que cette fran-

cophilie se rapproche davantage du chauffeur de taxi que du garçon de table? Mais ne concluons pas trop tôt. Après tout, il faut bien des colloques et beaucoup de beaux parleurs pour faire un pays, bilingue ou pas.

Il ne s'agit pas tant de la capacité de parler une autre langue que du poids politique propre à toute langue qui se parle. Apprendre le vocabulaire et les contraintes grammaticales d'un nouveau code linguistique n'est pas le seul défi; s'appropriier les diverses stratégies qu'une langue invente pour traduire la réalité d'une façon qui lui est exclusive, voilà qui est plus difficile et c'est en cela que chaque langue est unique. C'est ainsi que toute langue exerce une souveraineté absolue dans l'organisation de ses universaux et par l'expression de son propre rapport à la réalité. Des comparatistes comme Clément Moisan et Philip Stratford ont démontré comment les littératures canadienne et québécoise rendent compte d'une réalité canadienne qui ne se laisse pas confondre dans tous ses aspects. Si chaque langue tend à se constituer en un système autosuffisant, par définition, comment deux langues ou plus peuvent-elles partager l'égal statut de leur officialité? Qu'est-ce que cela signifie en pratique? Peuvent-elles partager rien de plus que leur légalité, ce qui revient à dire que l'une y perd en fait ce qui faisait, au départ, sa première dimension politique, celle qui lui est intrinsèque?

C'est là que langue et littérature sont très profondément liées. On tend généralement à admettre aujourd'hui que ce rapport est périmé et qu'on peut acquérir une culture lettrée sans passer par l'apprentissage des langues étrangères. Le débat bat son plein et nous ne prétendons pas y entrer au seuil de cette livraison, mais est-il bien sûr qu'on puisse jamais connaître une culture littéraire sans connaître la langue dans laquelle elle s'exprime?

Après les langues officielles du Canada et leurs rapports changeants, abordons les rapports qui existent peut-être entre les littératures qui les symbolisent au plus haut point. En premier lieu, pourquoi ne pas les appeler nos littératures officielles? Qu'est-il advenu du projet d'un érudit tel que Henry James Morgan et de l'entreprise d'unification canadienne mise en œuvre dans sa *Bibliotheca Canadensis: or, A Manual of Canadian Literature* (1867)? Le rêve de nationalisation s'est changé en polysystème, et ses interfaces sont mobiles comme ses contours. Le tout attend encore sa forme intelligible sous le travail analytique des spécialistes. Il est certain que les littératures canadienne et québécoise n'ont pas atteint le plein développement de la mutualité de leurs rapports institutionnels; quant au

marché du livre canadien, les rapports entre les deux littératures y sont quasi inexistantes. En clair, le fossé est profond entre les lecteurs de profession et les simples lecteurs qui achètent eux-mêmes leurs livres ou qui les empruntent à la bibliothèque publique. Les chercheurs, les critiques littéraires et les enseignants des deux langues se rapprochent en échangeant leurs outils de référence et en partageant les mêmes intérêts. De plus en plus, il en résulte le sentiment de participer à une même institution littéraire canadienne. C'est une construction en partie imposée d'en haut par des appareils contrôlés à Ottawa: le CRSH, le Conseil des Arts du Canada et le Programme d'Aide à l'édition savante; tout cela pèse très lourd sur le système universitaire, recherche et enseignement. Par ailleurs, on constate la même chose à travers les colloques, les dîners-conférences, les revues, les Actes et les collectifs de recherche, mais tout cela est peut-être moins imposé que voulu. Les éditeurs prennent part à la ronde quand on leur offre des subventions pour défrayer les coûts de traduction. Ces agents sont-ils concertés ou passivement livrés aux pressions politiques d'origine fédérale? La question reste: existe-t-il un marché identifiable de lecteurs bilingues? N'est-ce pas plutôt une petite élite choyée par les fonds publics? Posez la question au garçon de table, pas au bibliothécaire de service.

Susciter l'apparition d'un marché de lecteurs bilingues, c'est le travail à long terme du système d'enseignement. A l'heure où les programmes d'immersion ont perdu la cote, l'avenir n'est pas rose. L'université pourrait quand même faire sa part en renforçant ses départements de français, mais c'est plutôt le contraire qu'on observe: les chiffres ne jouent pas en faveur de l'enseignement des langues. Comment? De plus en plus de spécialistes du français préfèrent enseigner la théorie littéraire en anglais pour remplir leurs classes. On se fait bien voir des administrateurs en vulgarisant la culture française et en rassurant la clientèle qui ne demande qu'à se faire dire qu'il n'est pas nécessaire de savoir parler ou lire le français pour avoir le plaisir de discuter Foucault ou Lacan. André Brochu l'a écrit crûment: "L'être, on le sait [. . .] parle anglais." Comme Claude Hagège l'a bien observé, les langues sont en guerre. La cohabitation obligée ne mène qu'à l'effritement de la langue minoritaire ou à sa créolisation. Et si on créolisait aussi les esprits? Ne dites surtout pas aux étudiants que toute pensée s'incarne d'abord dans la langue qui l'exprime.

Une dernière anecdote qui en dit long. Il y a quelques années, un professeur volait entre Ottawa et Vancouver sur les ailes de la défunte compa-

gnie Canadian. Il feuilletait le magazine gracieusement offert aux voyageurs par ce transporteur. Le professeur tombe sur un article intéressant qui donne le palmarès des dix auteurs canadiens les plus lus. Rien de bien étonnant: Margaret Atwood, Robertson Davies, Mordecai Richler, etc. Aucun écrivain québécois n'apparaît à cette liste—pas même Gabrielle Roy, pourtant née au Manitoba, traduite en anglais et lue d'un océan à l'autre—et le lecteur comprend que littérature canadienne veut dire ici: de langue anglaise. Mais lorsqu'il entame la lecture de la version française du même article à la page suivante, il en croit à peine ses propres yeux: la traduction est littérale. Le lecteur francophone, qui se trouve être professeur de littérature québécoise, se voit ainsi offrir un résumé en français de *sa* littérature, sans un seul nom d'auteur québécois. L'éditeur de cette publication et ses collaborateurs, dans leur immense candeur, seraient probablement fort étonnés d'apprendre que traduire sans se soucier de la mise en contexte aboutit à effacer toute une littérature. Le bilinguisme sans adaptation culturelle, sans rapport contextuel, ne sert pas toujours ses objectifs avoués. Depuis la fusion de Canadian et d'Air Canada, rappelons, pour mémoire, que ce magazine a péri, corps et biens. Il est consolant de penser que la revue *Canadian Literature* lui aura survécu.

WORKS CITED

- Brochu, André. *La Grande Langue. Éloge de l'anglais*. Montréal: XYZ, 1993.
Hagège, Claude. *Halte à la mort des langues*. Paris: Odile Jacob, 2000.

